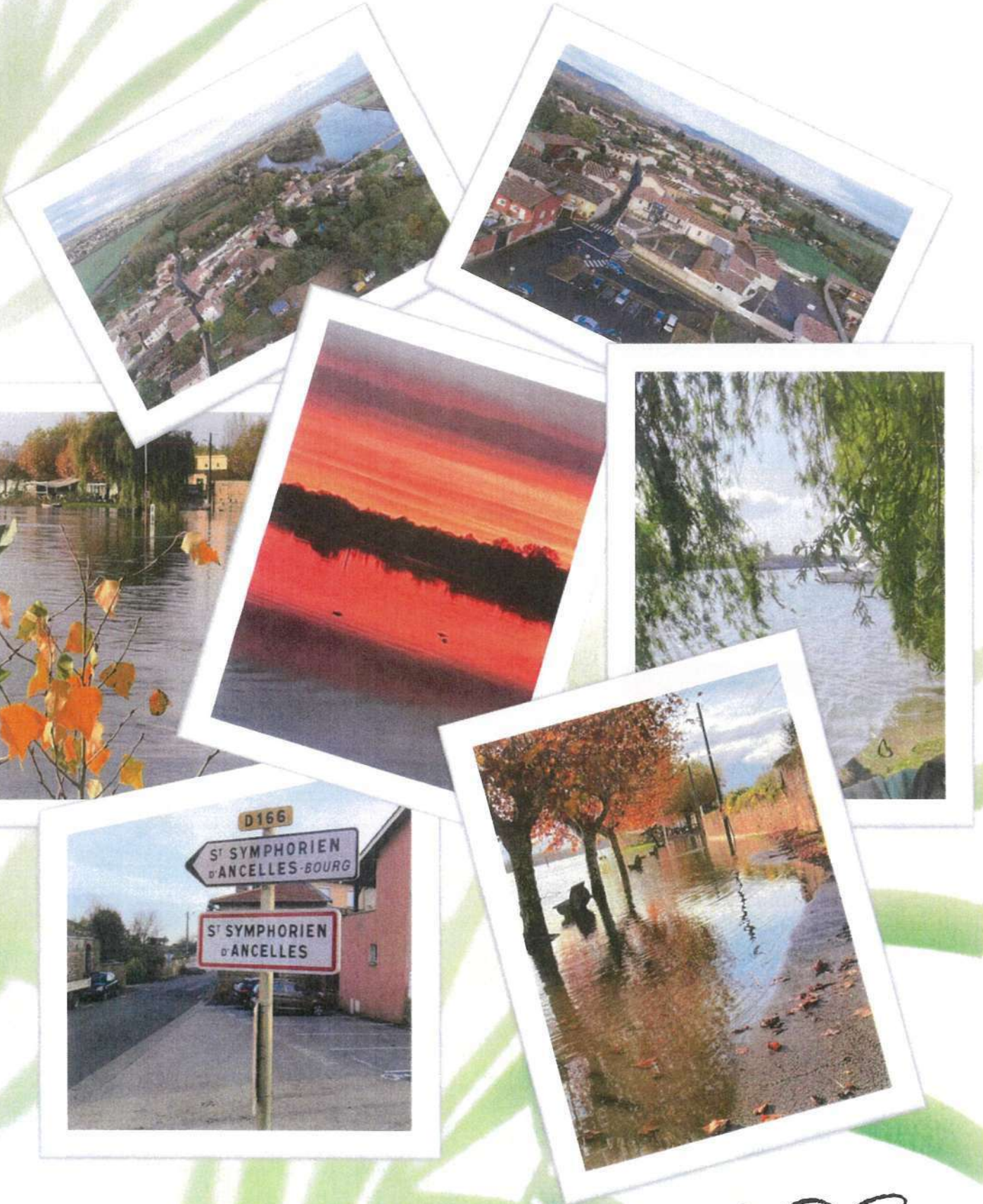


Commune de

ST SYMPHORIEN D'ANCELLES



Bulletin Municipal

2023

- 1 – 2 Mot du Maire
- 3 – 4 Rétrospective
- 5 Point financier
- 6 Conseil Municipal

VIE PRATIQUE

- 7 Téléphones utiles
- 8 Salles de fêtes
- 9 Centre de santé
- 10 Recensement service national
- 11 Les services au quotidien
- 12 Règles d'urbanisme

ENFANCE

- 13 Services périscolaires
- 14 – 15 Ecole primaire « Jean Rey »

INTERCOMMUNALITÉ

- 16 Lignes transport
- 17 - 18 PETR – SCOT
- 19 – 20 Mâconnais Beaujolais Agglomération

SERVICE ET SOLIDARITÉ

- 21 Centre Communal d'Action Sociale
- 22 Conseil Communal des Jeunes
- 23 ADMR - SSIAD
- 24 Don du sang
- 25 Gendarmerie - SNU

VIE ASSOCIATIVE

- 26 Coordonnées associations
- 27 Les Amis du Vieux St Romain
- 28 Club Nautique "St Romain des Iles"
- 29 Conscrits
- 30 Comité des Fêtes
- 31 D'Ancelles Danse
- 32 D-Dance Academy
- 33 Gymnastique Volontaire
- 34 LALC
- 35 Peint'Anim
- 36 Pétanque des Iles
- 37 Sou des Écoles

ETAT CIVIL

- 38 Naissances
- 39 Mariages – Décès
- 40 Paroisse

MANIFESTATIONS

- 41 Calendrier 2024

S
O
M
M
A
I
R
E



Cela fait trois ans que vous m'avez renouvelé votre confiance et c'est la première fois que je peux faire un bilan à mi-mandat, alors allons-y. Je vais développer trois points importants et un enjeu de taille, les autres seront repris lors de mes vœux le vendredi 5 janvier 2024.

L'école



Nous avons accompagné le développement de notre école, avec la construction de la nouvelle cantine, j'ai obtenu 80% d'aides, ce qui représente 467 274.00 € encaissés en totalité en octobre de cette année.

J'envisage aussi le débitumage d'une partie des cours d'école pour gagner 3 à 4°C l'été dans les classes et si possible la mise en place d'un filtre thermique sur les fenêtres qui compléterait cette protection contre les températures élevées.



Le développement de notre village avec la ZAC



La première tranche est en cours de finalisation, les premiers habitants s'installent.

Le bilan financier est plutôt positif. Il restait deux lots à vendre en novembre ; la deuxième tranche est en réflexion avec la SEMA, ainsi que la troisième tranche pour nos anciens.

Nous espérons que la rentabilité financière sera identique à la première tranche.



La sécurisation de village de ST SYMPHORIEN D'ANCELLES



Après ST ROMAIN DES ILES en 2020, c'est au tour de ST SYMPHORIEN D'ANCELLES. Nous avons pris pour nous aider dans ce projet, une société qui nous a fait une pré-étude, présentée en réunion publique le 4 mars 2023. Suite à la concertation avec les personnes présentes, nous avons mis en place deux séries d'essais pour essayer d'améliorer la sécurité.

Vous avez été nombreux à nous faire vos retours, la commission Voirie les a pris en compte et s'est positionnée sur un certain nombre de points présentés le 3 octobre. Le dossier est en cours de finalisation en vue de demandes de subventions. J'espère que cela sera terminé pour la fin de l'année 2024.

En attendant, nous avons transformé rue des Morel un terrain en parking, juste avant le virage, pour sécuriser les véhicules.

Pour ce qui est de la vidéoprotection, le projet de caméras aux différentes entrées du village, pour plus de sécurité contre les cambriolages proposé en juin a été invalidé à 8 voix contre 7.

Nos enjeux pour demain : La Loi APER et la transition énergétique

Nous sommes tous témoins des dérèglements climatiques auxquels la planète est confrontée tous les jours. Nous sommes tous impliqués à notre petite échelle. L'augmentation des émissions de CO2 et de Méthane, gaz à effet de serre est très important. Malgré les engagements pris dans les différentes COP, il y a toujours eu plus urgent à traiter semble-t-il...

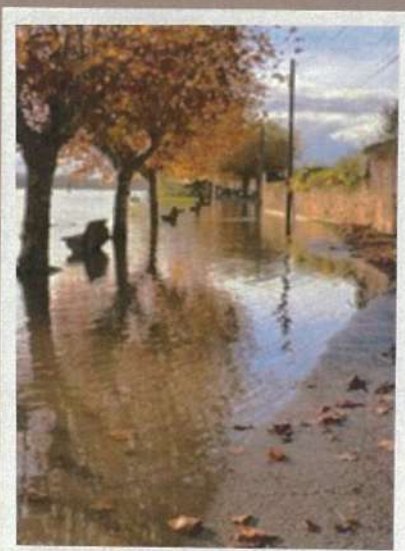
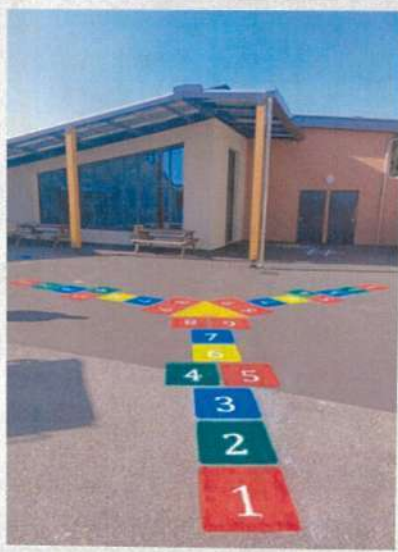
Pour pouvoir arriver en 2030 à une diminution de 30% des émissions, l'Etat a voté une loi, qui oblige les communes à établir pour la fin de l'année une cartographie définissant des zones d'accélération des ENR. L'enjeu étant fort, j'ai proposé une réunion le 14 novembre pour vous les présenter et coconstruire avec certains d'entre vous, volontaires, pour travailler sur ce sujet. A l'heure où j'écris ces mots le travail n'est pas terminé.

La commune a de son côté l'intention de faire de l'autoconsommation sur tous ses bâtiments de ST SYMPHORIEN D'ANCELLES et "St Romain des Iles" avec l'installation de panneaux photovoltaïques pour commencer elle aussi sa transition. Nous ferons le bilan dans le prochain bulletin.



TOUS MES VŒUX POUR 2024

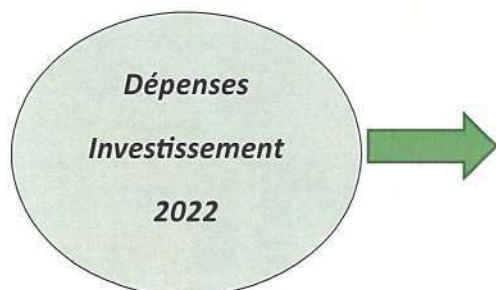
Rétrospective



retrospective 2023

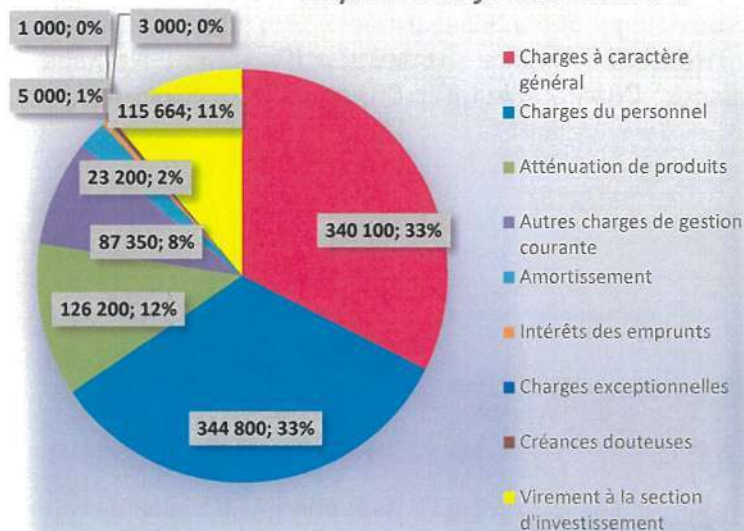


Point Financier

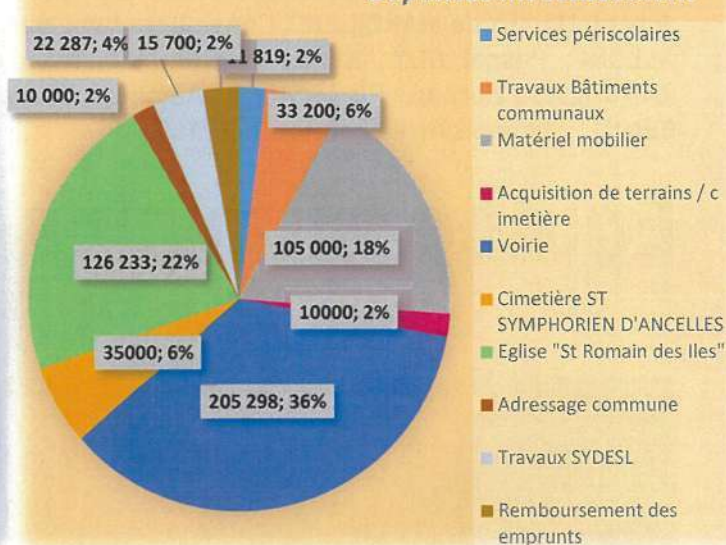


Emprunts	12 012.77 €
Dépôts et cautionnements	1 068.16 €
Cession d'immobilisations	26 742.28 €
Voirie	46 672.63 €
Aménagement pôle santé	5 973.60 €
Restructuration cantine	468 606.30 €
Matériel et mobilier	98 319.41 €
Achat de terrains	24 200.00 €
TOTAL	683 595.15 €

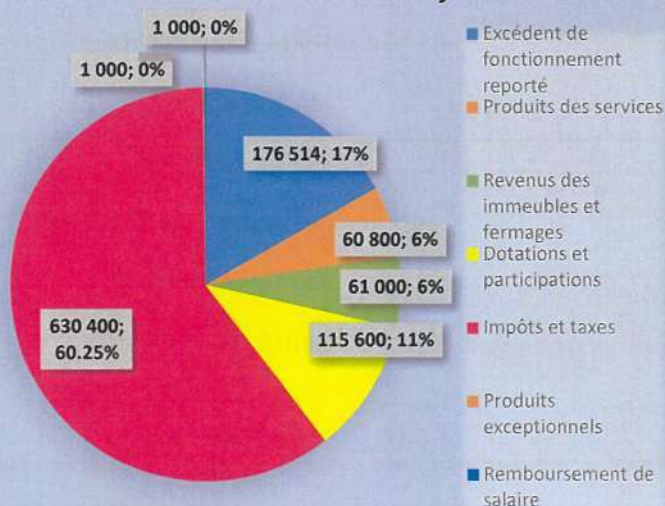
Budget primitif 2023
Dépenses de fonctionnement



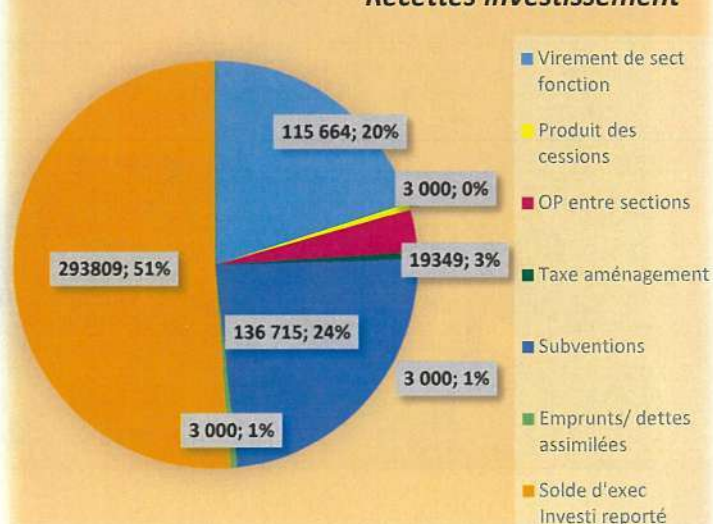
Budget primitif 2023
Dépenses investissement



Budget primitif 2023
Recettes de fonctionnement



Budget primitif 2023
Recettes investissement



Conseil Municipal



Jean-Denis HOAREAU, 3ème Adjoint aux finances ; Julie CASANOVAS, 2ème Adjointe à la communication ; Joseph DANEY de MARCILLAC, Conseiller Municipal avec délégations à la sécurité et voirie ; Céline MOLTER ALLOIN ; Pascal GUY ; Karine DANELUZZI ; Mandy THUILLEZ ; Sophie CHAMOULAUD, Maire ; Nathalie RANDALAS ; Bernard PILARSKI, 1^{er} Adjoint à l'Urbanisme ; Chantal VALLET ; Christian COUDROY ; Agnès GENIN ; Jérôme LANIER et Hervé POYET.

Equipe Municipale



Laure VERNAY
Isabelle FARGETON
Catherine FERNANDES
Rachel BLEIN
Nicolas SKRYPKA
Michelle CARTILLIER
Ludovic BAS
Blandine MAUBERQUEZ
Francine TIONCK
Laurence DURAND

Téléphones utiles

SERVICES LOCAUX

École Jean Rey : 03-85-36-77-91 ✉ : 0711256@ac-dijon.fr

Centre de loisirs La-Chapelle-de-G. : 03-85-36-70-29

Centre de loisirs Varennes-lès-Mâcon : 06-18-43-63-44

MBA service déchets : 03-85-38-44-39

Déchèterie de Romanèche-Thorins – Les Brasses :

Vendredi 14h00 à 17h15

Samedi et lundi : 8h00 -12h00

Déchèterie de Vinzelles – Les Grands Champs :

Lundi, mercredi, vendredi et samedi : 8h00 - 12h00 et 14h00 - 17h15

SANTE

Cabinet infirmier : 06-95-30-50-49

Cabinet médical : 03-85-34-71-00

Pharmacie de garde : 32 37

Centre antipoison : 04-72-11-69-11

SERVICES D'URGENCE

Gendarmerie : 03-85-23-94-54

SUEZ 09 77 40 15 27

Police secours : 17

Pompiers : 18 ou 112

Violences conjugales : 3919 ou 03 85 41 42 42

Enfant en danger : 119

SAMU/SMUR : 15

Samu social : 115

Tribunal Grande Instance

Mâcon : 03 85 39 92 00

Médiateur : 03-85-21-82-63

Conciliateur : 06-88-07-20-40

Assistante sociale La-Chapelle-de-G. : 03-58-19-02-08

Mme BONIN Sandrine – Centre social Bulle de Vie

Journal de Saône-et-Loire :

Pour annoncer gratuitement vos manifestations : <http://www.lejssl.com/loisirs/organisateurs>

Correspondant JSL : odile.lejczyk@gmail.com

Mairie

☎ : 03-85-36-71-37

✉ : secretariat@mairie-st-symphorien.fr

www-st-symphorien-st-romain.fr

Horaires d'ACCUEIL :

Lundi : 9h00 – 12h30

Mardi : 13h30 – 18h30

Vendredi : 9h00 – 12h00

Salles des fêtes « Jean-Paul BAS »

Salles	Particuliers de la Commune		Associations de la Commune		Particuliers et associations extérieurs à la Commune	
	1 journée	Le week end	1 journée	Le week end	1 journée	Le week end
Salle Capacité 140 p. Hall + Bar + sanitaires	220 €	275 €	200 €	250 €	350 €	520 €
Salle Capacité 200 p. Hall + Bar + sanitaires	352 €	440 €	320 €	400 €	560 €	750 €
Sono	42 €					
Chauffage du 01/10 au 01/05	° salle 140 p. : 36 € pour 1 jour, 72 € pour le week-end ° les 2 salles : 54 € pour 1 jour, 108 € pour le week-end					
Cautions (chèques à l'ordre du Trésor Public)	400 € et 150 € pour les locaux et le matériel 50 € pour le nettoyage insuffisant des locaux et du matériel ou oubli de la lumière (salle et/ou parking) ou de la fermeture des portes					
Règlement Paiement en ligne (Payfip) Ou chèques	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Acompte</u> de la moitié de la somme encaissée à la réservation, non remboursable, sauf en cas d'annulation pour raison grave justifiée • <u>Solde</u> encaissé après la manifestation 					





Rodolphe GAUDILLÈRE
Gérant

ZA des Gonnards
84, Impasse de la Mauvaise
69840 JULIÉNAS

04 74 04 49 61

bonin-sarl@orange.fr

Plâtrerie – Peinture
Isolation
Décoration
Revêtements sols et murs
Ravalement de façades



Agence Bourgogne
« Le Verdier »
71960 La Roche Vineuse
Tél. 03 85 36 68 88
Fax 03 85 36 61 08

TRAVAUX D'EAU POTABLE - EAUX USEES OU PLUVIALES

CHAUFFAGE URBAIN





Coordonnées antenne de ST SYMPHORIEN D'ANCELLES

Ancienne école communale, rue Georges Rebellet "St Romain des Iles"

Tél : 03 85 34 71 00

En dehors des horaires d'ouverture de cette antenne, vous pouvez vous rendre dans une autre antenne du Centre de Santé ou Centre de Santé Territorial (23 rue Mathieu 71000 MACON) qui vous accueille du lundi au vendredi de 8h00 à 20h00 et le samedi de 8h00 à 12h00.
Secrétariat : 03 85 21 64 40

Restez informés !!



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »

PanneauPocket est une application gratuite qui vous permettra d'être informé en temps réel des événements de la commune.

Les informations et alertes de la Mairie seront consultables depuis l'application sur smartphone, tablette ou ordinateur. Pour cela il vous suffira de télécharger gratuitement l'application : **Panneaupocket** et d'ajouter votre commune en favori en "cliquant" sur le cœur à côté du nom de votre commune.



Guinot
ROUTE RESEAUX VRD ENERGIE

ACTIVITES PRODUCTIONS
ACTIVITES VEG
ACTIVITES BEBES
ACTIVITES PLEIN AIR
ACTIVITES D'APPRENTISSAGE

03 85 21 39 42
www.guinot-tp.com

coiffure truck
Kosy
Salon de coiffure itinérant

1 Jeudi sur 2 à St Symphorien

Informations - Réservations - Plannings - Tarifs
www.kosycoiffure.fr
07 67 09 90 92

A VOTRE SERVICE AU FIL DES SAISONS

David BROYER
LE JARDINIER DE VOS ENVIES
Aménagement et entretien d'espaces verts
tonte, taille, plantations, engazonnement...

Portable : 06 20 88 33 86

Recensement service national

Journée Défense et Citoyenneté (JDC)

Vous venez d'avoir 16 ans, venez vous faire recenser en Mairie !

Merci de vous munir de votre carte d'identité ou passeport, livret de famille et d'un justificatif de domicile. La JDC s'impose à tous les citoyens, femmes et hommes, avant l'âge de 18 ans. Ils ont la possibilité de régulariser jusqu'à l'âge de 25 ans.

Vous devez créer votre compte www.majdc.fr dès réception d'un mail du Service National.

Vous recevrez votre convocation environ 1 an après la date de votre recensement (Le recensement doit être effectué auprès de la mairie de votre lieu de domicile, soit par déplacement soit, lorsque la mairie le propose, par téléprocédure via le portail internet service-public.fr, [service « RCO »](#)).



La JDC est une journée qui permet de rappeler à chacun que la liberté a un prix. C'est aussi une occasion unique de contact direct avec la communauté militaire, et de découverte des multiples métiers et spécialités, civiles et militaires qu'offre aujourd'hui aux jeunes, la Défense.

Opportunités professionnelles mais également opportunité d'aide spécifique pour les jeunes en difficulté, qui pourront - s'ils le souhaitent - obtenir lors de cette journée des conseils d'orientation vers des structures d'aides adaptées.

En fin de journée, un certificat individuel de participation est remis. Il est obligatoire pour s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (Baccalauréat, permis de conduire par exemple).



Maison Gisèle est un savoir faire artisanal au service des envies et des besoins de nos clients. Nous nous attachons à donner une seconde vie à des sièges chinés ou transmis entre générations et à sublimer le textile dans vos intérieurs.

RÉNOVATION ET CRÉATION SUR-MESURE CHAISES, FAUTEUILS & CANAPÉS

CONFECTION RIDEAUX, COUSSINS, BANQUETTES, TÊTES DE LIT, ABATS-JOUR

VENTE TISSUS D'AMEUBLEMENT

61 rue Baritel, 71570 St Symphorien d'Annelles


06 40 39 99 58
contact@maisongisele.com

www.maisongisele.com
[@maison_gisele_tapisserie](https://www.instagram.com/maison_gisele_tapisserie)



www.maisongisele.com

Artisan d'art
tapisserie & décoration
06 40 39 99 58
contact@maisongisele.com

 [@maison_gisele_tapisserie](https://www.instagram.com/maison_gisele_tapisserie)

Julie CAGNI - 61 Rue Baritel
71570 Saint Symphorien d'Annelles



Les services au quotidien

NOS PARTENAIRES



Les services du quotidien à côté de chez vous.

Un service personnalisé d'accompagnement à moins de 30 minutes de chez vous, sur rendez-vous.

Ordinateurs avec accès internet et scanner en libre-service.

Séverine BONIN
À VOTRE ÉCOUTE



Espace "Bulle de Vie"
5, place de l'Église
71570 LA CHAPELLE DE GUINCHAY
03.85.36.70.50
bulledevie@lachapelledeguinchay.fr



France Services
Proche de vous au quotidien



Votre agent France Services:
Mme Séverine BONIN

03 85 19 02 08

franceservices@lachapelledeguinchay.fr



EST CE QUE J'AI DROIT À LA PRIME D'ACTIVITÉ ?

JE NE SAIS PAS COMMENT M'INSCRIRE À PÔLE EMPLOI ?

Où puis-je trouver de l'aide pour refaire ma pièce d'identité ?

J'ai des questions pour prendre ma retraite...

UN GUICHET UNIQUE POUR VOS DEMARCHES ADMINISTRATIVES

PRÉFECTURE :

- Obtenir un **permis de conduire**, un **certificat d'immatriculation** suite à l'achat d'un véhicule.
- Déclarer une **vente de véhicule**, ou un **changement d'adresse** pour la carte grise sur le site ANTS.

MAIRIE :

- Aide pour pré-demande en ligne pour une **carte d'identité**, un **passport**.

FAMILLE :

- Créer, accéder à votre **espace personnel** en ligne CAF, vérifier et envoyer des dossiers.
- Signaler un **changement, déclarer des ressources**, obtenir des informations, **simuler** et faire une **demande d'allocation**.

EMPLOI :

- **Pôle Emploi** : Inscription, actualisation, obtenir une attestation de paiement, de situation, utilisation de la messagerie sécurisée.
- Aide à la recherche d'emploi, **lettre de motivation, CV**.

RETRAITE :

- Préparer son **dossier de retraite** (consulter votre relevé de carrière, l'estimation de votre retraite).

FINANCES :

- Aide à la création d'un **espace personnel sur le site des impôts**, déclaration des revenus, d'un changement de situation familiale.

SOCIAL - SANTÉ :

- Accéder à son **espace personnel** en ligne CPAM/MSA, signaler un changement, consulter vos remboursements et documents.
- Demande de **carte vitale** et **carte européenne d'assurance maladie** en ligne.
- Simulation et demande de **complémentaire santé solidaire**.

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 13h30 à 17h

Mardi : 13h30 à 17h

Mercredi : 8h30 à 12h30

Judi : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 19h

Vendredi : 8h30 à 12h30

Règles d'urbanisme

Tous travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction (démolition, création ou modification d'ouvertures, création ou modification des volumes, édification de clôtures, etc) sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation, de façon dématérialisée depuis 1 an.

RAPPEL

- La DROC (Déclaration Règlementaire d'Ouverture de Chantier) est à déposer obligatoirement par les détenteurs d'un permis de construire avec affichage.
- La DAACT (Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux) est à déposer dans les 90 jours, à partir de la fin des travaux.
- Pour les Permis de Construire et les Déclarations Préalables (avec attestations nécessaires / RE 2020) :

LE PERMIS DE CONSTRUIRE :

- ✓ pour les constructions nouvelles ou travaux sur constructions existantes avec emprise au sol ou surface de plancher supérieure à 20 m².
- ✓ pour les piscines avec bassin supérieur à 100 m²
- ✓ pour une extension portant la surface de plancher à + de 150m²++

LA DÉCLARATION PRÉALABLE :

Pour tous travaux non soumis à permis de construire comme :
le ravalement de façades, l'installation de panneaux photovoltaïques, le carport, l'abri de jardin, la réfection de toiture, le changement de menuiseries, etc...

DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES D'URBANISME

Voici le lien vers le portail de dépôt des demandes en ligne (GNAU / Guichet numérique des autorisations d'urbanisme) :

<https://gnau43.operis.fr/maconnaisvalsaone/gnau/?#/>



Services périscolaires

Garderie périscolaire	Cantine scolaire
<p>Accueil des enfants de maternelle et primaire le matin et le soir.</p> <p>Les horaires sont :</p> <p>Matin : de 7h30 à 8h30 Soir : de 16h30 à 18h30 Tarifs garderie : 1.8 € l'heure</p>	<p>L'inscription s'est faite à l'année pour 80% des familles.</p> <p>Pour les autres familles, l'inscription se fait sur le logiciel ROPACH :</p> <p>- s'inscrire au préalable en Mairie, ensuite les parents gèrent leurs inscriptions et désinscriptions.</p> <p>Tarif cantine : 5 € le repas (comprenant aussi le temps de garderie).</p>

Pour une utilisation ponctuelle des services périscolaires, un forfait de 15 € vous sera prélevé. Celui-ci sera utilisé comme une avance jusqu'à épuisement et un nouveau prélèvement de 15 € si besoin. A la fin de l'année scolaire, la somme non utilisée vous sera remboursée.

Un grand merci aux bénévoles qui donnent de leur temps tout au long de l'année pour la garderie depuis sa création, permettant à ce service de perdurer en toute sécurité.

Les assistantes maternelles

BATTUNG Alexandra	06.29.48.24.43
BERNE Christiane	03.85.35.58.17 / 06.30.95.90.81
GONDELAUD Joëlle	03.58.19.56.94 / 06.64.03.08.96
MOULINIER Jessica	06.60.73.86.21
PLASSE Florence	03.85.33.88.05
ROUX-FONTAINE Edwige	03.85.33.82.20 / 06.73.95.04.40

CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE



1389, RN6 - 71680 CRÈCHES SUR SAÔNE
 Tél. 03.85.36.50.53 - Fax 03.85.36.50.00 - e-mail : dupont-freres@orange.fr
 SARL au Capital de 8 000 € - SIREN 321 226 086 00015 APE 454C

Macon Guêpes Frelons

06.72.92.50.62
 FMGF@orange.fr

- Nids de guêpes
- Nids de frelons asiatiques
- Récupération d'essaim d'abeilles



www.macon-guepes-frelons.fr



RENAULT
 La vie, avec passion

GARAGE THIONVILLE
 AGENT RENAULT
 1505 LOT D. ZONE ACTISQUARE
 71570 LA CHAPELLE DE GUINCHAY

TEL 03 85 36 72 66
 garage.thionville@orange.fr

Ecole primaire



Ecole Primaire "Jean Rey" *Saint-Symphorien-d'Ancelles*

C'est avec beaucoup de plaisir que les 113 élèves et l'équipe pédagogique ont retrouvé l'école et leurs classes le jour de la rentrée !

L'organisation pédagogique de l'école pour cette rentrée scolaire 2023/2024

- ✍ **Madame DUMONT Sabrina** a 16 élèves de Petite Section et 10 élèves de Moyenne Section. Elle est aidée de **Madame MAUBERQUEZ Blandine** (ATSEM).
- ✍ **Madame MARTIN Caroline** s'occupe de 23 élèves de MS et Grande Section. **Madame BLEIN Rachel** (ATSEM) complète l'organisation de cette classe.
- ✍ **Madame CHAMPAILLER Adeline** a la charge de 12 élèves de CP et de 6 élèves de CE1.
- ✍ **Madame HUGUES Aurélie**, directrice de l'école, et **Madame VANHAMME Noémie** (1/4 de décharge) ont la responsabilité de 5 CE1 et 16 CE2.
- ✍ **Madame LORON Manon** et **Madame PREVEL Lise** (complément de service) ont 10 élèves de CM1 et 15 élèves de CM2.

Les Projets Pédagogiques pour l'année scolaire 2023 / 2024

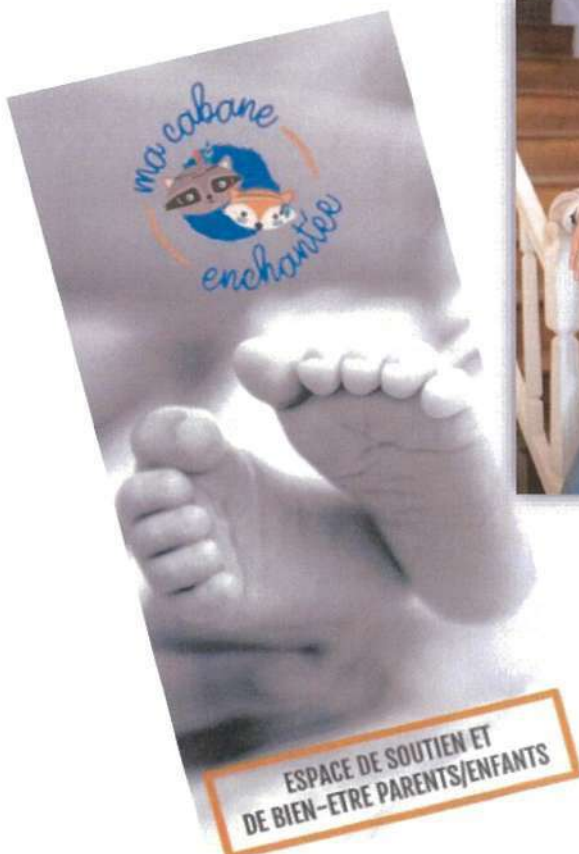
- **Projet anglais** : Chantal Vallet nous fait la gentillesse de revenir pour la 3^{ème} année 1 à 2 fois par mois pour nous faire découvrir les sports par le biais de langue anglaise.
- **Cycle natation** à la piscine de Thoissey.
- **Projet boxe** pour les élèves du CE1 au CM2 et lutte pour les MS, GS et CP.
- **Labellisation « Génération 2024 »** pour 3 ans en lien avec l'USEP (sorties prévues et prêt de matériel d'EPS) : développer les passerelles entre le monde scolaire et le monde sportif et encourager la pratique physique et sportive des jeunes dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.



Afin de financer les sorties scolaires, les projets pour l'année scolaire en cours, et le renouvellement ou l'achat de nouveau matériel ou manuels, différentes activités sont organisées autour de l'école avec les membres du Sou des écoles et l'équipe pédagogique : vente de photos, loto, marché de Noël et vente de sapins, kermesse ...



Sportivement,
L'équipe pédagogique

Nous vous souhaitons à tous une très belle année scolaire 2023/2024




Amélie DUTHEL
06-64-03-51-14

- Massage femme enceinte/
Massage post-grossesse
- Massage parents-bébés
- Massage enfant 4-12 ans
- Bain enveloppé
- Portage physiologique
- Réflexologie bébé émotionnelle
- Soutien à la parentalité :
arrivée de bébé, allaitement, sommeil
- Ateliers parents-enfants :
motricité, snoezelen...

Retrouvez l'ensemble de mes prestations sur
 @macabaneenchanteedu329
 macabaneenchantee.com

Ma cabane enchantée
329 rue des chalandonns
71570 Saint-Symphorien-d'Annelles

 macabaneenchanteedu329@gmail.com

Le PETR Mâconnais Sud Bourgogne permet de partager une vision commune et ambitieuse du territoire en mobilisant des subventions de l'Europe, de l'État, de la Région. Il est un facilitateur de projets. Il gère et coordonne un ensemble d'outils financiers à la fois pour les collectivités locales et les associations.

Notre service ingénierie financière des politiques contractuelles accompagne les porteurs de projets (publics et privés) en leur offrant une ingénierie d'accompagnement de proximité afin de les aider dans la réflexion et la réalisation technique et financière de leur projet. Cette Ingénierie assure l'animation, la coordination et la mise en cohérence du développement sur son territoire y compris la recherche d'aides financières pour les initiatives locales. Les projets éligibles devront être exemplaires pour répondre aux enjeux de l'adaptation au changement climatique et de la transition écologique.

Vous avez une idée de projet ? Contactez Francky Sabot : fsabot@maconnais-sud-bourgogne.fr - 06 43 98 22 44

Économie, environnement, aménagements... comment va se dessiner le territoire du Mâconnais Sud Bourgogne à l'horizon 2040

Initié début 2019, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

concerne les quatre intercommunalités qui composent le PETR Mâconnais Sud Bourgogne : les communautés de communes du Clunisois, du Mâconnais Tournugeois, de Saint-Cyr Mère Boitier entre Mâconnais et Charolais ainsi que la communauté Mâconnais Beaujolais Agglomération.

Le SCoT du Mâconnais Sud Bourgogne fixe des objectifs à l'horizon 2040 en matière d'habitat, de commerces, d'économie, de déplacements, de paysage, d'environnement... Il est élaboré par les élus locaux qui participent aux instances du PETR Mâconnais Sud Bourgogne.

Ce SCoT pourrait commencer à produire ses effets à partir de 2025. Ses principales orientations tendent à améliorer le bien-être et la qualité de vie des habitants.

Il vise à **renforcer les centres des communes, afin de développer une vie locale et de limiter la consommation foncière ainsi que les déplacements.** Chaque commune doit définir sa centralité où les commerces pourront s'implanter et à proximité de laquelle les nouveaux logements et les équipements seront installés en priorité. En dehors de ces centres, quelques zones commerciales périphériques sont identifiées : elles ne pourront plus s'étendre à l'avenir et elles ne pourront plus accueillir que des commerces de grande surface.

Il fixe un **objectif d'aménagement (réhabilitation et construction) de logements** à l'horizon 2040 en fonction des perspectives d'augmentation de la population. Ces logements seront aménagés en priorité dans la partie déjà urbanisée des communes. Une densité minimale moyenne est imposée en fonction de la taille de la commune. Au total, il s'agit, pour l'ensemble du territoire du SCoT, de diminuer la consommation foncière de 45% en 2021-2031, par rapport à 2011-2021 et de 55% pour 2031-2041.

Des espaces naturels sont à protéger, notamment parce qu'ils permettent des déplacements pour la faune et la flore. Pour préserver les paysages, le SCoT demande aux communes de repérer le petit patrimoine ou certains arbres. Il protège les points de vue et la silhouette de certains villages.

Enfin chaque commune pourra identifier **des itinéraires cyclables et piétonniers.**



Le PETR Mâconnais Sud Bourgogne fait partie du réseau national France Rénov'

Ayez le réflexe France Rénov' avant tous travaux d'économie d'énergie dans votre logement ! C'est le meilleur moyen de se renseigner gratuitement et efficacement auprès d'interlocuteurs indépendants des entreprises.

Il est difficile pour un particulier d'engager des travaux de rénovation pour économiser de l'énergie : les techniques complexes d'isolation, les modes de chauffage alternatifs, les aides financières multiples, les priorités pour une meilleure efficacité, ce sont autant de questions plutôt réservées aux spécialistes. C'est pourquoi, nos Conseillers France Rénov' accompagnent gratuitement tous les habitants des 120 communes du PETR Mâconnais Sud Bourgogne.

FRANCE RÉNOV' : DES PERMANENCES DANS LE MÂCONNAIS

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE

03 85 21 05 41

- du lundi au vendredi de 14h à 17h

Conseils **GRATUITS ET NEUTRES**
sur les aspects techniques et financiers



OU SUR RENDEZ-VOUS

03 85 21 05 41

renovation@maconnais-sud-bourgogne.fr

- **CLUNY** : tous les mercredis de 9h à 12h
- **JONCY** : 2^e mercredi du mois de 14h à 17h
- **LA CHAPELLE-DE-GUINCHAY** : 2^e lundi du mois de 14h à 17h
- **LA GUICHE** : 4^e mercredi du mois de 14h à 17h
- **MÂCON** : 1^{er} et le 3^e mardi du mois de 9h à 12h | tous les jeudis de 14h à 17h
- **MATOUR** : 2^e mardi du mois de 9h à 12h
- **MONTBELLET** : 1^{er} lundi du mois de 14h à 17h
- **SALORNAY-SUR-GUYE** : 1^{er} et le 3^e mercredi du mois de 14h à 17h
- **TOURNUS** : 3^e lundi du mois de 14h à 17h
- **TRAMAYES** : 4^e mardi du mois de 9h à 12h



4^E Édition du Forum de la Rénovation Énergétique

La 4^e édition du Forum de la Rénovation Énergétique aura lieu les 8 et 9 mars 2024 à Tournus. Une vingtaine d'organismes et d'artisans du secteur du bâtiment tiennent un stand d'information pour inviter le grand public et les entreprises à s'investir dans la rénovation énergétique des bâtiments et les informer sur les questions techniques et financières. Entrée gratuite

+ d'infos Quentin LE COINT : glecoint@maconnais-sud-bourgogne.fr - 07 68 34 70 23

J'y serai !

4^e FORUM
DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE
en Mâconnais Sud Bourgogne

TOURNUS
8 & 9 mars 2024
Complexe des Arcades

ENTRÉE LIBRE
Visites
Points techniques
Espace d'échanges



Mâconnais Beaujolais Agglomération

VALORISER SES BIODECHETS, C'EST FACILE !

Mâconnais-Beaujolais
AGGLOMÉRATION

Les déchets organiques représentent encore un tiers de nos poubelles résiduelles. Levier majeur pour réduire nos déchets, leur tri deviendra obligatoire au 1^{er} janvier 2024.

Il s'agit de sortir ces déchets putrescibles, composés en majorité d'eau, de la poubelle, afin d'éviter leur incinération ou leur mise en décharge. Comme pour les emballages et les papiers (déposés dans les contenants verts et jaunes), les biodéchets, constitués principalement des déchets de cuisine (épluchures de légumes et autres restes alimentaires) et des déchets verts du jardin (taillies de haie, tonte de gazon, feuilles mortes...), devront donc être séparés des ordures ménagères résiduelles (OMR) pour permettre leur valorisation organique et leur retour à la terre.

Si, comme pour tous les autres types de déchets, la priorité reste de limiter leur production, par exemple en luttant contre le gaspillage alimentaire, il est également primordial de s'assurer de leur gestion séparée, afin qu'ils puissent être mieux valorisés.

Pour trier ces biodéchets à la source, Mâconnais Beaujolais Agglomération a opté pour une massification de la gestion de proximité par le biais du compostage, qu'il soit individuel, collectif ou en établissement.

Voici 5 bonnes raisons de commencer sans plus attendre à offrir une meilleure fin de vie à vos épluchures et autres restes alimentaires !

- Une diminution importante du volume de vos poubelles contribuant notamment :
 - o à la réduction des émissions de gaz à effet de serre liés à la collecte, au transport et au traitement des déchets ;
 - o à la maîtrise des coûts de gestion des déchets ;
- La production locale d'amendements organiques pour la culture des sols ;
- La création et la pérennisation d'une dynamique locale vertueuse, créatrice d'emplois et vecteur de lien social.

A noter : MBA organise régulièrement des ventes de composteurs individuels sur son territoire !

Pour plus d'infos : www.mb-agglo.com

Pour trouver le site de compostage partagé le plus proche de votre domicile, rendez-vous sur www.reseaucompost.org/annuaire/geocompost-la-carte

Vous souhaitez qu'un nouveau site voit le jour ? Contactez MBA par email à preventiondechets@mb-agglo.com.

LE BON REFLEXE : TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT

Depuis le 1^{er} janvier 2023, trier ses emballages et ses papiers est simple : petits ou grands, toujours en vrac, tous vont dans les colonnes et bacs jaunes ! Et le verre toujours dans les colonnes vertes ! Cette simplification du geste de tri permet de diminuer les ordures ménagères résiduelles et d'augmenter le recyclage. Après un an de mise en œuvre de ces nouvelles consignes, un premier bilan permet d'observer une adhésion des usagers à ce nouveau geste de tri et un faible taux d'erreurs de tri (les consignes sont bien comprises).



Mâconnais-Beaujolais Agglomération remercie les habitants(es) de son territoire pour la qualité de leur action et les encourage à poursuivre leurs efforts.

Ensemble, continuons le défi ! Vous triez, nous adaptons les collectes !

CYCLE DE L'EAU : RIEN NE DISPARAIT DANS VOS TOILETTES !

Régulièrement, Mâconnais-Beaujolois Agglomération intervient sur le réseau d'assainissement collectif pour le débarrasser des objets qui devraient être jetés dans les poubelles d'ordures ménagères résiduelles.

Les canalisations et les pompes de relevage sont encombrées le plus souvent de lingettes, mais aussi de gants, protections, médicaments qui ont un impact sur l'environnement aquatique, demandent des interventions coûteuses et perturbent le fonctionnement des stations d'épuration.

Rappelons que, même s'il est précisé sur le paquet que la lingette est biodégradable, celle-ci n'a pas le temps de se détériorer dans les réseaux. Pour éviter tout désagrément, elle doit donc être jetée dans la poubelle.

RESEAU VIF : DIRE STOP AUX VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Les violences intrafamiliales sont des actes violents exercés entre les membres d'une même famille. Elles englobent les faits de violences conjugales, les violences faites aux enfants, aux ascendants et à tous les membres de la famille élargie.

Elles peuvent prendre la forme de violences verbales, physiques, psychologiques, économiques ou sexuelles. Il n'existe pas de profil type de victime ni d'auteur de violences conjugales. Elles existent dans tous les milieux sociaux, toutes les générations et tous les territoires confondus.

Mâconnais-Beaujolois Agglomération coordonne le réseau de lutte contre les Violences Intrafamiliales (VIF), dans le cadre de son Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD).

Ce dispositif fédère près d'une centaine d'acteurs (services de l'État, collectivités territoriales, forces de l'ordre, associations, bailleurs...), qui par leurs interventions à des niveaux divers, viennent en aide aux personnes victimes de violences intrafamiliales.

En contactant le 3919, bénéficiez d'une écoute confidentielle et de conseils adaptés à votre situation.

PARENTS OU FUTURS PARENTS, TROUVEZ UN MODE DE GARDE POUR VOTRE ENFANT

Vous êtes parents ou futurs parents et vous posez la question du mode de garde de votre enfant ? Assistante maternelle agréée, garde d'enfants à domicile, crèche, halte-garderie, formule mixte ?

La Direction de la Petite Enfance de Mâconnais-Beaujolois Agglomération (MBA) peut vous aider. Une réunion d'information est organisée tous les mois afin de présenter les différents modes de garde aux parents. Ce service est l'interlocuteur des familles résidant sur son territoire pour l'accueil des jeunes enfants âgés de 10 semaines à 4 ans.

C'est à la Direction de la Petite Enfance que sont enregistrées les **pré-inscriptions** pour tout **accueil régulier** en établissement d'accueil de jeunes enfants. Les demandes **d'accueil occasionnel** se réalisent directement auprès des directrices des établissements.

Vous avez également la possibilité de faire appel aux assistant(e)s maternel(le)s indépendant(e)s. Ces professionnels de la petite enfance accueillent un ou plusieurs enfants à leur domicile. Ils bénéficient d'un agrément délivré par le Conseil Départemental.

Le Service d'Accueil Familial (SAF) est une crèche familiale qui accueille, de façon régulière ou occasionnelle, les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans, au domicile d'assistantes maternelles agréées par le Conseil Départemental et employées par MBA.

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) est un espace convivial encadré par des professionnels formés à l'écoute, qui accueille parents (ou grands-parents, ou futurs parents) accompagnés de leurs enfants de moins de 6 ans.

Pour tout renseignement concernant les établissements d'accueil du jeune enfant, le Service d'Accueil Familial, le Relais Petite Enfance ou le Lieu d'Accueil Enfants Parents :

Direction de la Petite Enfance – MÂCON - Tél. 03 85 35 25 00

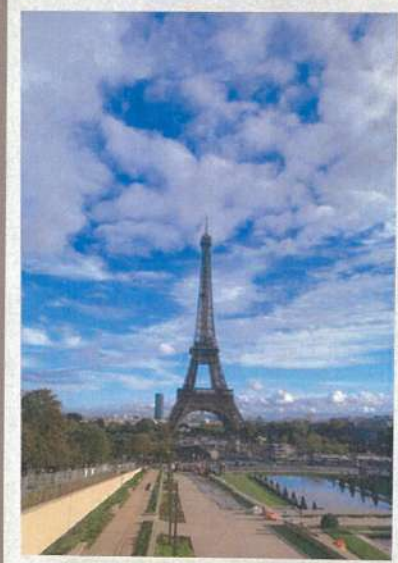
E-mail : petiteenfance@mb-agglo.com

REPAS DES AINÉS

C
C
A
S
2
0
2
2



C
C
J
2
0
2
3



Le Service de Soins Infirmiers A Domicile du Mâconnais Sud est une association loi 1901, créée le 27 juillet 1992, adhérent à la fédération ADMR de Saône et Loire.

Le SSIAD intervient sur 28 communes dont votre commune et a une capacité de 40 patients maximum.

Afin d'apporter une réponse personnalisée aux patients, **une équipe de 9 aides-soignantes se relaie 7 jours sur 7 avec l'appui d'une infirmière et d'une infirmière coordinatrice.**

Dans le but de contribuer au maintien à domicile, le SSIAD a pour mission d'assurer les soins d'hygiène et de confort ainsi que certains soins infirmiers techniques.

La prise en charge des patients n'est possible que si elle répond aux critères cumulatifs, définis par l'Agence Régionale de Santé.

Sur prescription médicale et dans la limite des places autorisées, sont ainsi admises en SSIAD :

- Les personnes âgées de 60 ans et plus, malades ou dépendantes (Une priorité sera portée sur les personnes isolées et en GIR 1 ou GIR 2.)
- Les personnes adultes de moins de 60 ans en situation de handicap

Le SSIAD travaille en partenariat avec les infirmiers libéraux, les services d'aides à domicile, le DAC71, la Maison Locale d'Autonomie, les résidences autonomie, la Maison de Santé de Crêches sur Saône, l'HAD, l'école d'infirmiers et d'aides-soignants, la MFR de Pont de Veyle,...

Le SSIAD recrute actuellement des aides-soignants pour renforcer l'équipe pour contribuer au maintien à domicile des personnes accompagnées.

Contact pour plus de renseignements : ssiad.creches@fede71.admr.org

Amandine LAPALUS - Infirmière Coordinatrice

50, rue de la Brancionne

71 680 CRECHES SUR SAONE

03.85.37.46.31

Votre quotidien, notre métier !

Notre association ADMR, depuis 1955 apporte ses services à l'ensemble de la population, de la naissance à la fin de vie, pour un peu de confort, pour retrouver un équilibre familial, ou tout simplement pour continuer à vivre chez soi.

Une équipe de 10 salariés motivée et professionnelle s'investit quotidiennement afin d'accompagner jeunes et moins jeunes selon leurs besoins. Chacun connaît les services de l'ADMR: ménage, repassage, course, aide à la personne (toilette, préparation des repas, transferts...) garde d'enfants (sous certaines conditions), accompagnement véhiculé, portage de repas, téléassistance...

Mais savez-vous également que l'ADMR participe au développement de l'emploi sur votre commune ? Pour répondre à de nouvelles demandes, il nous faut recruter de nouveaux collaborateurs. Intervenir auprès de personnes fragiles ne s'improvise pas. Mais, nous aidons nos équipes à se perfectionner en suivant des formations diplômantes. Aussi, si vous souhaitez vous engager dans un métier qui a du sens n'hésitez pas à nous rejoindre.

Les bonnes raisons de choisir les services de l'ADMR :

- Proximité
- Qualité de service
- Avantages fiscaux selon la législation en vigueur

Pour nous contacter : info.la-chapelle-de-guinchay@fede71.admr.org

Tél : 03.85.23.19.25 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30



Don du sang



Les prescriptions sanitaires édictées à l'apparition du COVID-19 ont imposé à l'Etablissement Français du Sang (EFS) une modification de l'accueil des donneurs de sang. Afin de diminuer les contacts entre donneurs une organisation des dons sur prise de rendez-vous a été instaurée.

Cette organisation qui permet de connaître le nombre approximatif de donneurs, présente des inconvénients, notamment la diminution du nombre de poches recueillies au cours d'une collecte, mais aussi des avantages, principalement pour le donneur la suppression totale des délais d'attente avant le don, pour l'EFS la connaissance du nombre de personnel à mettre en place et pour l'association organisatrice les collations à préparer.

L'EFS a donc décidé de faire perdurer cette organisation qui est grandement à l'avantage des donneurs qui peuvent choisir l'heure qui leur convient en prenant rendez-vous sur « mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr » ou simplement « don.de.sang.fr » et suivre les instructions. Evidemment les personnes se présentant sans rendez-vous seront acceptées s'il existe des créneaux libres.

Ces dispositions ne doivent pas décourager les donneurs, les malades ayant toujours, et de plus en plus, besoin de sang. Pour donner son sang il suffit d'avoir entre 18 et 70 ans, peser plus de 50 kilos et être en bonne santé (un entretien médical est effectué avant chaque don).

Merci de vous munir d'une pièce d'identité et surtout ne pas se présenter à jeun, selon l'heure un bon petit-déjeuner ou un repas est conseillé.

Venez nombreux, les malades ont besoin de vous.



Accueil

60 rue des Brasses
Lieu-dit Prés neufs 71570 ROMANECHÉ-THORINS
03 85 37 11 28 | contact@auducmarot.fr
www.menuiserie-auduc-marot.fr

GENDARMERIE



La Gendarmerie Nationale peut vous aider à prévenir des actes de malveillance. Recevez des informations sur votre sécurité/sûreté par newsletter

GENDARMERIE NATIONALE

Groupement de Gendarmerie Départementale de Saône-et-Loire



Pour vous abonner à notre NEWSLETTER

[HTTPS://urlz.fr/axr7](https://urlz.fr/axr7)



4 AVENUE DE LA GENDARMERIE - 71850 CHARNAY LES MACON

Gendarmerie de LA CHAPELLE DE GUINCHAY

03.85.23.94.54 ou 17

Horaires d'ouverture et d'accueil

Lundi : 08h – 12h / 14h - 18h

Mardi : 08h – 12h / 14h - 18h

Mercredi : 08h – 12h / 14h - 18h

Jeudi : 08h – 12h / 14h - 18h

Vendredi : 08h – 12h / 14h - 18h

Samedi : 08h – 12h / 14h - 18h

Dimanche et jours fériés : 09h – 12h / 15h - 18h

<https://www.facebook.com/gendarmeriedesaoneetloire>



Les inscriptions pour le Service national universel sont ouvertes

Publié le 15 novembre 2023 - Direction de l'information légale et administrative (Première ministre)



Crédits : Ministère chargé de l'éducation

Le Service national universel (SNU) s'adresse aux jeunes de 15 à 17 ans. Il a notamment pour objectifs de promouvoir une société de l'engagement, renforcer la cohésion nationale grâce à la mixité sociale et accompagner les jeunes dans leur parcours personnel et professionnel.

Le Service national universel se déroule en 2 phases. La première est un séjour de cohésion de 12 jours, qui s'effectue dans un autre département que le sien. Les inscriptions sont ouvertes depuis le 6 novembre 2023 sur le site www.snu.gouv.fr.


Les dates des séjours proposés pour la session 2024 sont déterminées en fonction des vacances scolaires :

- pour la zone A : du lundi 19 février au samedi 2 mars ; du lundi 15 avril au samedi 27 avril ;
- pour la zone B : du lundi 26 février au samedi 9 mars ; du lundi 22 avril au samedi 4 mai ;
- pour la zone C : du lundi 12 février au samedi 24 février ; du lundi 8 avril au samedi 20 avril.

Des séjours sont également proposés en juin et en juillet (toutes zones confondues) :


- du lundi 17 juin au vendredi 28 juin ;
- du mercredi 3 juillet au lundi 15 juillet.

Le séjour de cohésion est gratuit. Tous les frais sont pris en charge par l'État : transport, alimentation, activités et tenue de volontaire.



LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

VOUS AVEZ 15, 16 OU 17 ANS, VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER À LA CONSTRUCTION D'UNE SOCIÉTÉ DE L'ENGAGEMENT, BÂTIE AUTOUR DE LA COHÉSION NATIONALE, LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL (SNU) S'ADRESSE ALORS À VOUS !



Retrouvez toutes les informations utiles et inscrivez-vous directement sur snu.gouv.fr

#SNUIENGAGE

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL ET DE LA BRUNNERIE

Pour la jeunesse et l'engagement

VIE ASSOCIATIVE

CALENDRIER

Comité des fêtes	Alain MALDANT	06.89.30.31.63	alain-maldant71@orange.fr comitefetess1s1@gmail.com
D' Ancelles Danse	Marie-France GINDRE	03.85.36.78.71	mariefab.gindre@orange.fr
D-Dance Academy	Charlène LIZANET	06.50.33.28.43	d-dance-academy@hotmail.com
Don du Sang	Denise HUMBERT	03.85.33.89.70	denisehumbert71570@yahoo.fr
GV Ancelloise	Pierre GIROD	03.85.35.50.18	pierrecllo.girod@dbmail.com
Joutes	Gaëtan GRILLOT	06.66.82.34.93	joutes.saintromain@gmail.com
La chasse	André ORGERET	06.20.42.15.62	
LALC	Franck PLASSE	06.85.77.69.67	franckplasse71@gmail.com pascal.guy@hotmail.fr
Les Amis du Vieux St Romain	Chantal VALLET	03.85.35.51.67	valletchantal@gmail.com
Paroisse	Père Pierre DHAUSSY	03.85.36.72.03	accueil@paroissendv.com
Peint'Anim	Régine FURBACHER	03.85.36.73.24	regine.furbacher@gmail.com
Pétanque des Iles	Nicole RATIGNIER	06.99.40.06.23	nicole.ratignier@hotmail.fr
Sou des écoles	Florian PRALUS	06.44.10.65.11	leslutins71570@gmail.com
Club Nautique Port de plaisance	Jean-Airy Augsburger	06 85 80 60 35	jean-airy.augsburger@dogo.fr
ADMR	M-Claude MORGON	06.42.47.22.80	

RETRAIT DRIVE

Les Délices de Sissi

FRUITS, LEGUMES, FROMAGES, PAINS

A votre service depuis 1987

RETRAIT DRIVE

LES MERCREDIS de 8H00 à 20H00



Retrouvez la liste des produits/prix chaque lundi sur notre page



Les Délices de Sissi - Fruits, Légumes & Fromages

Passez votre commande par email
au plus tard la veille avant 20h00.

ET AUSSI... VENTE AU DÉPÔT LES SAMEDIS ET DIMANCHES de 8H30 à 12H30

☎ 06 81 99 70 22

✉ lesdelicesdesissi@gmail.com

📍 1029, rue des Chalandons 71570 St Symphorien d'Ancelles



LES AMIS DU VIEUX SAINT-ROMAIN

**POUR LA SAUVEGARDE DU PRIEURÉ DE SAINT-ROMAIN-
DES-ILES**

Ca y est ! Tout vient à point à qui sait attendre ! Notre projet, en suspens depuis plusieurs années, devient réalité.

Sous l'impulsion du nouveau bureau, présidé par Chantal Vallet, la somme engrangée depuis plusieurs années (*certes modeste, mais suffisante*), résultat de l'action des présidents qui se sont succédés (Nelly Catherin, Maurice Lasseur, Pierre Girod), nous permettent de lancer les travaux.

Jean-Claude Pelletier, artiste en restauration du patrimoine, habilité par les Bâtiments de France, habitant Romanèche-Thorins, membre actif de notre paroisse, a pris à cœur notre demande de restauration et, en tenant compte de notre budget restreint, nous a fait une proposition raisonnable de restauration « a minima ». Prenant en charge lui-même l'ensemble des travaux (sauf boiseries), il limite ainsi les dépenses.

Cette première tranche consolidera, préservera, et redonnera couleur et fraîcheur au cœur de l'église en faisant revivre le Christ en majesté peint sur le ciel de l'abside, ainsi que les peintures qui l'entourent. Les boiseries, une fois déposées, selon leur état, pourront être replacées ou, si elles sont trop abîmées, remplacées par une peinture en « trompe l'œil » (ce qui se faisait beaucoup au XIXème siècle et serait tout à fait en harmonie avec les peintures).

La chapelle Nord, qui sert de sacristie, étant particulièrement intéressante par les traces qui subsistent de peintures du XIIème siècle (Annonciation et Adoration des mages) sera également revue pour préserver précisément ces précieux vestiges et les mettre à l'abri du temps qui continue à s'écouler inexorablement depuis leur création...

Il est évident que pendant les travaux, l'église ne sera plus accessible pour les cultes, qui se feront à Saint-Symphorien-d'Ancelles. Profitons-en pour demander au ciel la grâce de ne pas avoir à déplorer des décès à Saint Romain !

Le prochain numéro vous montrera le résultat de cette opération de sauvetage...

Mais en attendant, nous invitons vivement tous les habitants à pousser la porte de leur église pour admirer l'avancement des travaux.



Tous les membres de l'Association des Amis du Vieux Saint-Romain vous souhaitent une bonne année et vous invitent à les rejoindre !

Michèle Gendre

Le Club Nautique de Saint Romain des Îles (CNSR)



QUI SOMMES-NOUS ?

Depuis 1961, le CNSR a pour vocation de développer parmi des amateurs, le goût de la navigation de plaisance et de tous sports nautiques. C'est dans un esprit familial que les membres pratiquent et partagent des activités multiples telles que la navigation, le ski, le paddle, la voile ou encore la pêche.

Une famille c'est aussi des moments conviviaux de fêtes, d'apéritifs et de repas.

REJOINDRE LE CLUB

Vous vous retrouvez dans nos activités, vous souhaitez rejoindre un club nautique avec des valeurs d'amitiés et de partage ? Vous êtes au bon endroit.

Merci de prendre contact avec l'un des interlocuteurs ci-dessous.

CNSR Esplanade Robert Jolivet 71570 Saint-Romain des Îles :

Le Président
Jean-Airy Augsburgers
06 85 80 60 35

Le Secrétaire
Nathalie Chavrier
06 87 23 29 90

club.nautique.saint.romain@gmail.com

CONSCRITS CLASSE EN 3

La tradition des conscrits continue de durer dans le temps dans notre village de Saint Symphorien d'Annelles. Cette tradition qui permet à tous les villageois de se retrouver depuis plus de cent ans reste un évènement incontournable du village.

Après des mois de préparation, c'est avec grand plaisir qu'a eu lieu le banquet des conscrits de la classe en 3 le 30 septembre 2023. Cette journée a été le fruit de nombreuses manifestations comme des ventes de brioches ou encore de poulet basquais.



C'est pour cela que nous remercions chaque conscrit qui a donné de son temps afin que cet évènement puisse se dérouler dans les meilleures conditions, mais également toutes les personnes qui ont répondu "présent" au cours de ces manifestations.

Nous comptons sur les habitants pour faire perdurer cette tradition le plus longtemps possible.

Nous tenons à adresser une pensée à Madame Colette Renaud, conscrite de la classe en 3 qui nous a quitté en cette fin d'année 2023.

Bonne année à tous

CABINET D'OSTEOPATHIE – ELISABETH TAVIAN

Je vous accueille au cabinet du lundi au vendredi, mon collègue M. Aurélien Porzio-Vernino vient les jeudis et nous nous partageons certaines samedis matin.

Les consultations à domicile sont possibles (sous certaines conditions).

La prise de rendez-vous se fait par téléphone au 07.81.25.60.21 ou par MAIIA (internet).

Cette année 2023 je me suis concentrée sur le développement de mon réseau afin de renforcer l'accompagnement pluridisciplinaire. Je continue à me former sur : **la psychomotricité**, les **pleurs et le sommeil des bébés**, **l'allaitement** et pour l'accompagnement lors d'un **deuil périnatal**. Je propose toujours sur rendez-vous des **ateliers de portages** pour les personnes qui le souhaitent en les adaptant en fonction des contraintes des parents et/ou de l'enfant (les RGO, plagiocéphalie chez l'enfant ; tendinite ou douleurs chroniques chez le parent).

J'étais déjà formée en **ostéopathie périnatale**, **gériatrique**, et par l'institut Bernadette de Gasquet sur la **prise en charge du périnée**.

Quand consulter un ostéopathe ?

Les indications de l'ostéopathie sont multiples : douleurs (musculaires ou articulaires, lombagos, maux de tête...), troubles fonctionnels (bruxisme, problèmes digestifs, sommeil, ...), pour accompagner la grossesse, la croissance, ou en prévention, par exemple en cas travail physique, ou encore en accompagnement lors de certaines maladies chroniques.



Elisabeth Tavian – Ostéopathe - 10 Rue Georges Rebellet – Saint-Romain-des-îles – 71570 Saint-Symphorien-d'Annelles

COMITÉ DES FÊTES



En 2023 une nouvelle manifestation a été ajoutée au calendrier du comité.

Le vide grenier du dimanche 2 juillet organisé dans le triangle des rues Baritel, Fougères et Chalandons, a été un succès pour une première édition. Rappelons qu'il est gratuit pour les habitants du village.

A La fête des voisins le samedi 3 juin, les bénévoles ont fabriqué 200 pizzas, le pain et les tartes aux pralines et chocolat.

La fanfare de rue « Les Pustules » a fait l'animation musicale et les enfants ont profité du château gonflable mis à leur disposition. Les adultes ont pu cuire leurs saucisses sur les barbecues ou consommer les pizzas cuisinées sous leurs yeux !

Le temps a encore joué en notre faveur et a contribué au succès de la manifestation.



Pour la **Fête nationale**, le comité a mis à la disposition des associations organisatrices le matériel pour la soirée.



La randonnée pédestre et VTT du 15 octobre 2023 a réuni 150 marcheurs sur les parcours de 6 et 10 km dans le village et en bord de Saône et de 12, 15 et 17 km dans les vignes.

Deux circuits VTT de 25 et 40 km ont été suivis par 50 cyclistes.

Le café, offert au départ, les ravitaillements sur les parcours, la soupe de courge et la soupe à l'oignon à l'arrivée sont appréciés des participants.

Le beaujolais primeur se déroule cette année encore à la salle des fêtes, au chaud et à l'abri le dimanche 19 novembre à midi.

Au menu saucisson chaud sauce au vin et gratin dauphinois cuisinés par les bénévoles.

A l'heure où l'article est rédigé, un projet de décorations de Noël germe dans l'esprit des bénévoles.



En 2024 dates à retenir :

Samedi 1er juin : Fête des voisins
 Dimanche 30 juin : Vide grenier
 Samedi 13 juillet : feu d'artifice
 Dimanche 13 octobre : Randonnée pédestre
 Dimanche 24 novembre : Beaujolais nouveau

L'assemblée générale se tiendra le vendredi 12 janvier 2024 à 19 heures.

Une partie de l'équipe dirigeante, en fonction depuis 2012, après 9 fêtes des voisins, 6 Rétro Mobs, 5 randonnées pédestres, 10 feux d'artifice et 8 beaujolais primeurs, laissera place à ses successeurs pour le futur.

Un nouveau responsable du matériel s'occupera des locations.

Les contacts des nouveaux dirigeants vous seront communiqués après l'assemblée générale. Vous pouvez contacter le comité par mail à l'adresse ci-dessous :

comitefetess1s1@gmail.com

D'ANCELLES DANSE

Vous êtes seul (seule) et vous voulez vous initier à la danse en ligne ou passer un agréable moment en toute sympathie,

Venez nous rejoindre les 2èmes et 4èmes lundis de chaque mois à 19 H 30 à la salle Jean-Paul BAS à Saint-Symphorien.

Notre association est toujours aussi solide et la joie d'apprendre à danser est toujours très agréable avec une ambiance très chaleureuse.

Contact : Marie-France GINDRE
tél : 03.85.36.78.71

Nous vous donnons rendez-vous au

PROCHAIN THE DANSANT

LE 10 MARS 2024

Avec «DAN'S ORCHESTRA »

Salle Jean Paul BAS, à partir de 14 H 30



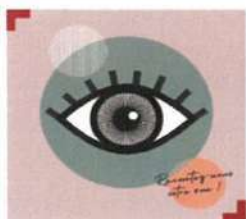
*L'Association d'ANCELLES DANSE vous souhaite
une bonne et heureuse année 2024*

OPTIQUE & AUDITION

Lemaitre

OPTICIENS INDÉPENDANTS

09 63 50 79 04



- Bilan visuel
- Spécialiste DMLA
- Adaptation lentilles
- Colorimétrie visagisme
- Livraison à domicile

M & L'AUDITION

aides auditives



Anne MOREAU

07 89 22 16 55

- Appareillage auditif de l'adulte et de l'enfant
- Dépistage auditif gratuit
- Essais 1 mois sans engagement
- 100 % santé, 0 € à charge
- Possibilité de déplacements à domicile

LA CHAPELLE DE GUINCHAY
250 Route du Vieux Moulin

D-DANCE ACADEMY

SAISON 2023-2024

Les membres du bureau sont ravis de pouvoir vous proposer **chaque mercredi et jeudi**, des cours divers, afin de vous permettre de venir vous défouler au sein de votre commune.

Nos coachs sportifs



- ✓ **Pour les enfants** : Eveil dance, Zumba kids, Jumping kids & Hip Hop,
- ✓ **Pour les adultes** : Cardio combat, Step, cross training & Jumping
- ✓ **Et depuis cette année** : cardio Attack & CAF

Pour passer une année riche en convivialité, nous vous proposerons tout au long de cette année des évènements pour les petits et/ou les grands :

- ✓ Boum d'Halloween en octobre,
- ✓ Pâques en avril,
- ✓ Un Master class de fitness en juin,
- ✓ Et notre grand gala de fin d'année fin juin.

Ces événements sont ouverts à tous



Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter au :
06 32 58 43 15

Mail : d-dance-academy@hotmail.com

Notre page Facebook : D Dance Academy et Asso DDANCE

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

La Gymnastique Volontaire Ancelloise forte de ses 29 membres dont 4 hommes vous convie à ses séances **les LUNDIS: de 14 H à 15 H et/ou de 19 H 45 à 20 H 45**

Animateur diplômé de la Fédération de
Gymnastique Volontaire :
Alexandre NAULET

VENEZ ESSAYER !

Notre raison d'être, c'est de mobiliser le sport au service du plaisir et du bien-être, de définir ainsi le sport santé.



SALLE DES FETES J.P. BAS à ST SYMPHORIEN D'ANCELLES

Nos activités s'adressent à tous, du sportif confirmé qui a besoin d'un entretien sérieux et personnalisé en salle, à monsieur ou madame tout le monde, pas forcément sportif mais soucieux de sa santé et de lutter contre la sédentarité.

Oui le sport sur ordonnance c'est la gymnastique volontaire. De plus, vous y découvrirez la convivialité et peut-être le voisin que vous ne connaissiez pas.

C'est une façon de vivre nos villages et de les faire vivre.

BONNE ANNÉE 2024 A TOUS

Et surtout faites-en une année de santé et de plaisir, donc de

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE !

Renseignements auprès du bureau

Président :	Pierre GIROD	tél : 03.85.35.50.18
Trésorière :	Béatrice NEYRAND	tél : 03.85.20.97.24
Secrétaire :	Josette CHARVET	



Carole DESROCHES
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

2 rue de la Blanchisserie
69220 Belleville

355 Rue Gabriel Voisin
69400 Villefranche s/S

04 74 62 98 66 - carole.desroches@novecap.fr



Eric ROMAN
Un artisan à votre écoute

Electricité Générale
Pompes à chaleur
Climatisation - Plomberie

☎ 06.95.32.63.86 ✉ 71570 ST SYMPHORIEN D'ANCELLES

LACC

L'association du lac des Chalandons est assez fière de cette année, du fait de ses nombreuses manifestations qui n'avaient encore jamais été faites depuis sa création.

Notre journée float-tube et notre week-end enduro carpes nous ont permis, avec l'argent récolté, de pouvoir exceptionnellement, organiser un cinquième lâché de truites.



Notre record de vente de cartes a été atteint en cette belle année 2023 avec 223 cartes annuelles



Cependant, le lac des Chalandons n'a pas forcément eu que des bonnes nouvelles, en effet, nous avons pleuré le décès de notre garde de pêche Michel, un des plus anciens membres de l'association. En cette fin d'année 2023 nos pensées sont directement renvoyées à Michel Besson et sa famille.



En vous souhaitant de très bonnes fêtes de fin d'année et **une bonne année 2024**

  **GARAGE MODERNE**
CITROËN  BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS - 04 74 66 50 85 

PEINT'ANIM



Les 7 et 8 octobre 2023, s'est tenue, à la salle des fêtes notre exposition « Nos villages ont du talent », avec une vingtaine d'exposants aux talents divers et variés.

Les visiteurs qui se sont déplacés ont été unanimes pour dire qu'ils avaient vu de très beaux et originaux objets, et cela comme chaque année dans une ambiance sympathique et conviviale.



Nous avons décidé d'organiser une exposition tous les deux ans,
nous vous donnons donc rendez-vous en 2025 !

***Nous vous présentons à toutes et à tous nos meilleurs vœux pour
l'année 2024***



MARBRERIE



Taille de Pierre
Monument funéraire
Entretien et Rénovation

Dalage - Escalier
Cuisine - Salle de Bains
(Granit, Céramique, Pierre)
Mozelle de piscine

975, route de Loyse - Cédex 215 71570 La Chapelle de Guinchay
Tél. 03 85 36 70 64 • Fax. 03 85 36 73 21 • marbrerie.vevssot@orange.fr



Aménagement extérieur - Plagage - Entretien

03.85.36.74.82 ou 06.98.11.54.05
desousa.cyril@orange.fr
71570 St Symphorien d'Annelles



Mikael LORIN
06 74 35 80 57

23, chemin de l'Ancien Barrage • 01140 MOGNEINS
Tél. 04 74 04 07 83 • m.lorin@lorin-construction.fr
www.lorin-constructions.fr

VRD - Maçonnerie - Façades - Charpente - Couverture - Zinguerie

PETANQUE DES ILES

Bonjour à tous,

L'Association "PETANQUE DES ILES "vous souhaite une bonne et heureuse année 2024.

La prochaine saison approche déjà !

Celles et ceux qui souhaitent nous rejoindre seront accueillis avec grand plaisir lors de nos entraînements qui se déroulent tous les lundis et jeudis, à partir de 14h.

Tarif annuel de l'association : 20 euros par adhérent

Nous y organisons des parties en doublettes, triplettes, tête à tête et chaque 1er lundi du mois un petit tournoi en mêlée-démêlée.

Cette année, nous avons fait des rencontres très amicales avec le club de Juliéna et nous reproduirons dès le printemps ces après-midis dans la bonne humeur.



N'hésitez pas à prendre contact pour plus d'informations au
06 99 40 06 23

petanquesdesiles@gmail.com

facebook : pétanque des îles

Les membres du bureau



Marc FLORIAN
Créations artisanales à St Symphorien
en matériaux recyclés

Pour voir toutes les créations
Page Facebook : La ferme de Papou

Pour une création personnalisée
Tél : 06 07 52 17 06



Le Sou Des 2 Saints Les lutins

LE SOU DES ÉCOLES « LES LUTINS » EST UNE ASSOCIATION COMPOSÉE DE TOUS LES PARENTS D'ÉLÈVES SCOLARISÉS DANS LA COMMUNE. LES MANIFESTATIONS ORGANISÉES DURANT L'ANNÉE SERVENT EXCLUSIVEMENT À RÉCOLTER DES FONDS AFIN D'ACCOMPAGNER FINANCIÈREMENT LES PROJETS PORTÉS PAR LES ENSEIGNANTS, NOTAMMENT LES SORTIES SCOLAIRES. LES PROGRAMMES SPORTIFS SONT AUSSI SOUTENUS PAR LE SOU TEL QUE LA PISCINE OU ENCORE L'USEP.

CHAQUE ANNÉE, NOUS SOMMES HEUREUX D'ACCUEILLIR DE NOUVEAUX BÉNÉVOLES À NOS CÔTÉS POUR UNE OU PLUSIEURS MANIFESTATIONS. PARFOIS CELA REPRÉSENTE SEULEMENT QUELQUES HEURES MAIS C'EST UNE GRANDE AIDE POUR NOUS. CE TEMPS ACCORDÉ EST PRIMORDIAL À L'ORGANISATION DE NOS ÉVÈNEMENTS QUI NÉCESSITENT POUR CERTAIN BEAUCOUP DE BRAS COMME LE LOTO OU LA KERMESSE.



NOUS PROFITONS DE CETTE VISIBILITÉ AFIN DE REMERCIER LA COMMUNE POUR SON ACCOMPAGNEMENT AINSI QUE TOUS LES HABITANTS QUI SONT TOUJOURS CONVIÉS ET NOMBREUX À VENIR PROFITER POUR SOUTENIR EUX AUSSI NOS ACTIONS.

NOUS REMERCIONS LE CORPS ENSEIGNANT POUR LEUR IMPLICATION ET LEUR DYNAMISME AUPRÈS DE NOS ENFANTS CE QUI CONTRIBUE À LEUR ÉPANOUISSEMENT SCOLAIRE.

GRÂCE AUSSI À L'AIDE D'AUTRES ASSOCIATIONS DANS LE VILLAGE NOUS SOMMES FIERS DE PARTICIPER À LA VIE DE NOTRE COMMUNE À TRAVERS DES COLLABORATIONS, QUI NOUS PERMETTENT NOTAMMENT LA TENUE DU CARNAVAL OU ENCORE DE LA BUVETTE LE 13 JUILLET LORS DU FEU D'ARTIFICE.

ENFIN, NOUS REMERCIONS GRANDEMENT L'ENSEMBLE DES BÉNÉVOLES QUI SONT VENUS PRÊTER MAIN FORTE ET SANS QUI RIEN NE SERAIT POSSIBLE.

CONTACT

PRÉSIDENT : PRALUS FLORIAN
06 44 10 65 11
LESLUTINS71570@GMAIL.COM

LE PROGRAMME DE CETTE ANNÉE

VENDREDI 15 MARS 2024 : CARNAVAL
SAMEDI 08 JUIN 2024 : CONCOURS DE PETANQUE
SAMEDI 29 JUIN 2024 : KERMESSE
SAMEDI 16 NOVEMBRE 2024 : SUPER LOTO
VENDREDI 13 DÉCEMBRE 2024 : MARCHÉ DE NOËL

FACEBOOK

LE SOU DES 2 SAINTS,
LES LUTINS



LES LUTINS VOUS SOUHAITENT UNE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2024!

ETAT CIVIL

LES NAISSANCES

NOMS	Prénoms	DATE DE NAISSANCE
BRET	Kamelya	16/01/23
MINAIRE	Enzo	30/01/23
GELIN	Mattia	01/03/23
LECLERC	Alma, Anaïs	01/03/23
TESTA HYVERNAT	Gianni	01/03/23
DA COSTA	Livia	26/03/23
JUILLET	Ethan, François, Gilles	17/04/23
LATTARD	Cataleya	02/05/23
GALLO	Lyana	09/05/23
DESCROIX	Pauline Marie Geneviève Catherine	17/05/23
CHAFFURIN	Lisa Michèle Corine	03/06/23
PIEBOURG	Louise Marie Ségolène	11/06/23
MACHADO	Kaïs	18/06/23
SAUNIER	Théa	23/06/23
MOULINIER LAURENT	Elina	18/08/23
BERTHIER	Noam	01/12/23



THEA



GIANNI



MATTIA



KAMELYA



ETHAN



PAULINE



CATALEYA



LIVIA



LYANA



LISA

Agence LA CHAPELLE DE GUINCHAY

39 Rte du Vieux Moulin
71570 LA CHAPELLE DE GUINCHAY
03 85 23 15 23
TOUS LES APRES-MIDI sur RDV
Du mardi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Le samedi
de 8h30 à 13h00

AGIR CHAQUE JOUR
DANS VOTRE
INTERÊT  ET CELUI DE LA
SOCIÉTÉ
CENTRE-EST

Agence CRECHES SUR SAONE

Place du Monument
71680 CRECHES SUR SAONE
03 85 37 44 90
MERCREDI APRES-MIDI sur RDV
Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Le samedi de 8h30 à 13h00

 Mille
& 1 saveurs
Traiteur



ZAC Grand Sud - 210, rue des Pommiers - 71000 Mâcon - Tél : 03 85 36 51 35
contact@1001saveurs.eu - www.1001saveurs.eu

Les mariages

- HUMBERT Nicolas & CHAGNEUX Morgane – 17 juin 2023
- RUCH Gaël Sébastien & LAROCHE Ophélie – 01 juillet 2023
- SAREAU Anthony & BRIDON Elisabeth Jacqueline – 22 juillet 2023
- FIDELLE Lionel Gérard & DEBUSSCHERE Muriel Claudette Chantal – 9 septembre 2023
- GUY Frédéric & LEBRUN Delphine Claudine Sylviane – 16 septembre 2023



17/06/23



01/07/23



16/09/23

Les décès

NOM	PRENOM	Epoux/Epouse de	DATE DECES
MONOD	Odette Claude	Ep. RAQUIN	01/02/23
REVERDY	Eliane Gilberte Colette		28/05/23
BESSION	Michel		01/06/23
JACQUET	Christine Monique	GAUDET	13/06/23
BROQUET	Jacques Michel		04/07/23
COELHO BRANDAO	Gabriel		13/09/23
LACHARME	Colette Louise	Veuve RENAUD	15/10/23

Conception - Autonomis - Calla photo - Maki/OD - Frey/Photoassist

autonomis
TELE-ASSISTANCE

**POUR CONTINUER A VIVRE CHEZ SOI
EN TOUTE SECURITE**



En cas de besoin
24h/24 et 7 jours sur 7
appuyez sur le bouton

Depuis 1997 à votre service

Autonomis®, télé-assistance de référence :
recommandée par le corps médical et médico-social

Pour toute demande d'information :

Mr Girard Pascal
71570 Romanèche-Thorins
autonomis71@gmail.com
Tél: 06.07.81.15.01

autonomis
TELE-ASSISTANCE
www.autonomis-services.fr



Siège social - AUTONOMIS : 26 rue des Amandiers - 92000 NANTERRE

PAGE PAROISSIALE



COORDONNÉES DE LA PAROISSE

Curé : Père Pierre DHAUSSY - **Vicaire :** Père Osvaldo SEGOVIA GALI
Paroisse Notre-Dame-des-Vignes - 71570 LA CHAPELLE DE
GUINCHAY

Tél. 03 85 36 72 03 - accueil@paroissendv.com - www.paroissendv.com



PERMANENCES

Secrétariat :

lundi, mardi, mercredi, de 9 h à 12 h
jeudi, vendredi, de 14 h à 18 h

Père Pierre DHAUSSY :

mercredi, de 18 h à 20 h
jeudi, de 16 h à 17 h 30

Père Osvaldo SEGOVIA GALI :

mercredi, de 16 h à 19 h

HORAIRES ET LIEUX DE MESSE :

Le samedi soir, à 18 h 30

Novembre, Décembre, Janvier, Février : dans la chapelle du Bocage

Le reste de l'année : Dans les villages (*voir le site internet ou se renseigner à la maison paroissiale*)

Le dimanche, à 9 h

Novembre, Décembre, Janvier, Février : dans la chapelle du Bocage

Le reste de l'année : Alternativement, dans les églises de Romanèche-Thorins et de La Chapelle-de-Guinchay (*voir le site internet ou se renseigner à la maison paroissiale*)

et à 10 h 30 :

Toute l'année, à l'église de Crêches-sur-Saône, sauf 24 mars (*Rameaux*), 26 mai (*1^{ères} communions*)

En semaine :

Mardi : 9 h à l'église de Crêches-sur-Saône, précédée de la prière du chapelet à 8 h 30 (*prière pour les défunts le 2^{ème} mardi du mois*).

Mercredi : 9 h à l'église de Romanèche-Thorins

Jeudi : 18 h à l'église de Crêches-sur-Saône, suivie d'un temps d'adoration à 18 h 30.

Vendredi : 17 h à la chapelle du Bocage

SACREMENT DU PARDON

Tous les samedis de 16 h à 17 h à la maison paroissiale, ou pendant l'Adoration (*jeudi après la messe*), ou sur rendez-vous

Célébration communautaire du Sacrement du Pardon, avec absolutions individuelles, pendant l'Avent et le Carême (*se renseigner à la maison paroissiale*).

LE MOT DU CURÉ

Le « n'ayez pas peur » qui terminait le petit mot que je vous avais adressé l'an dernier, repris par notre pape François tout au long de l'année, prend à nouveau tout son sens dans les périodes troubles que nous vivons. Les lieux de conflits, de guerres, d'atrocité, de souffrance, se multiplient sur notre planète. L'Eglise elle-même souffre, et ceux qui lisent les Ecritures savent bien que rien n'est nouveau en ce monde : malheureusement, le mal est toujours là. Face à lui, sachons réveiller notre foi, source d'Espérance et de joie, et garder confiance. Pour vous, chers frères et sœurs en Christ, c'est VOTRE PAROISSE qui reste au plus près de votre quotidien. Chaque année, aidé par le père Osvaldo et toutes les équipes de bénévoles qui s'activent pour en faire une communauté vivante et fraternelle, je m'efforce de la faire évoluer pour répondre aux besoins de toutes les tranches d'âge qui la composent. N'AYEZ PAS PEUR d'en franchir le seuil !

Que Dieu vous bénisse en ce début d'année !

P. Pierre Dhaussy

Calendrier 2024

● Janvier

Vendredi 5 janvier

Vœux du Maire à 19h00

Dimanche 28 janvier

Lâcher de truites

LALC

● Février

Dimanche 25 février

Lâcher de truites

LALC

● Mars

Dimanche 10 mars

Thé dansant

D'Annelles Danse

Vendredi 15 mars

Carnaval *Le Sou des Ecoles*

Dimanche 24 mars

Lâcher de truites

LALC

Week-end du 30 mars

Veillée Pascale

Paroisse

● Avril

Dimanche 1^{er} avril

Chasse aux œufs

D-Dance Academy

Samedi 13 avril

Nettoyage du lac

LALC

Samedi 27 avril

Troc plantes

CCAS/CCI

● Mai

Jeudi 9 mai

Brocante

Pétanque des Iles

24-25 et 26 mai

Enduro-carpes

LALC

● Juin

Samedi 1^{er} juin

Fête des voisins

Comité des Fêtes

Dimanche 2 juin

Master class de fitness

D-Dance Academy

Samedi 8 juin

Concours de Pétanque

Sou des Ecoles

Dimanches 9 et 16 juin

Elections européennes

Samedi 22 juin

Gala de danse

D-Dance Academy

Samedi 29 juin

Kermesse

Sou des Ecoles

Dimanche 30 juin

Brocante/Vide grenier

Comité des fêtes

● Juillet

Samedi 13 juillet

Feu d'artifices

● Septembre

Samedi 14 septembre

float tubes

LALC

Dimanche 29 septembre

Lâcher de truites

LALC

● Octobre

Mercredi 2 octobre

Don du sang

Dimanche 13 octobre

Randonnée pédestre

Comité des Fêtes

● Novembre

Samedi 2 novembre

Halloween

D-Dance Academy

Samedi 16 novembre

Super Loto

Sou des Ecoles

Dimanche 24 novembre

Beaujolais nouveau

Comité des Fêtes

● Décembre

Dimanche 1^{er} décembre

Repas des aînés

CCAS

Vendredi 13 décembre

Marché de Noël

Sou des Ecoles



Vendredi 5 janvier 2024
Vœux du Maire

Mercredi 8 mai
Fête de la victoire 1945

Samedi 13 juillet
Feu d'artifices Fête nationale

Lundi 11 novembre
Commémoration armistice
1914-1918

